

Unibel

Assemblée Générale Annuelle

Mardi 16 mai 2023



OFFERING
HEALTHIER &
RESPONSIBLE FOOD
FOR ALL

Ordre du jour

- **À CARACTÈRE ORDINAIRE**

1. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 – Approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement.
2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022.
3. Affectation du résultat de l'exercice et fixation du dividende.
4. Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées – Constat de l'absence de convention nouvelle.
5. Renouvellement du mandat de Monsieur Florian Sauvin en qualité de membre du Conseil de surveillance.
6. Renouvellement du mandat de Madame Joëlle Pacteau en qualité de membre du Conseil de surveillance.
7. Non-renouvellement et non-remplacement de Monsieur Pascal Viénot en qualité de membre du Conseil de surveillance.

Ordre du jour

8. Approbation de la politique de rémunération du Président du Directoire.
9. Approbation de la politique de rémunération des autres membres du Directoire.
10. Approbation de la politique de rémunération des membres du Conseil de surveillance.
11. Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil de surveillance.
12. Approbation des informations visées au I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce.
13. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Bruno Schoch, Président du Directoire, jusqu'au 2 septembre 2022,
14. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, versées au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Eric de Poncins, Président du Directoire depuis le 2 septembre 2022,
15. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Antoine Fiévet, autre membre du Directoire.

Ordre du jour

16. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Florian Sauvin, Président du Conseil de surveillance.
17. Autorisation à donner au Directoire à l'effet de faire racheter par la société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce, durée de l'autorisation, finalités, modalités, plafond.

• À CARACTERE EXTRAORDINAIRE

18. Autorisation à donner au Directoire en vue d'annuler les actions rachetées par la société dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce, durée de l'autorisation, plafond.
19. Modification de l'article 16 des statuts en vue de permettre aux actionnaires de voter par des moyens électroniques de télécommunication aux Assemblées Générales.
20. Pouvoir pour les formalités.

Unibel

Résultats annuels 2022

Mardi 16 mai 2023



OFFERING
HEALTHIER &
RESPONSIBLE FOOD
FOR ALL

Disclaimer

Cette présentation peut contenir des informations de nature prospective. Ces informations constituent des tendances ou des objectifs et ne peuvent pas être considérées comme des prévisions de résultats ou de tout autre indicateur de performance. A ces informations sont associées des risques et des incertitudes, qui ne sont pas nécessairement sous le contrôle de la Société. Une description plus détaillée de ces risques et incertitudes figure dans le Document d'Enregistrement Universel de la Société, disponible sur son site Internet (www.unibel.fr). Des informations plus complètes sur le Groupe Bel sont fournies sur son site Internet (www.groupe-bel.com), section « Informations réglementées ».

Faits marquants 2022

Résilience de la performance financière dans un environnement marqué par l'inflation

Renforcement des engagements RSE :

- ✓ **Atteinte des objectifs de réduction de gaz à effet de serre sur le scope 1 & 2**
- ✓ **Nouvelle cible de réduction du CO2** en ligne avec une trajectoire sous les **+1.5°C**, validée par **SBTI**

Déploiement de la stratégie d'**expansion dans les nouveaux territoires :**

- ✓ **Acquisition** du solde du capital de **MOM**
- ✓ **Croissance externe en Chine** : acquisition de 70% de Shandong Junjun Cheese ; et **en Inde** : Joint Venture avec Britannia
- ✓ **Cession de** la société marocaine **Safilait** à Polmlek

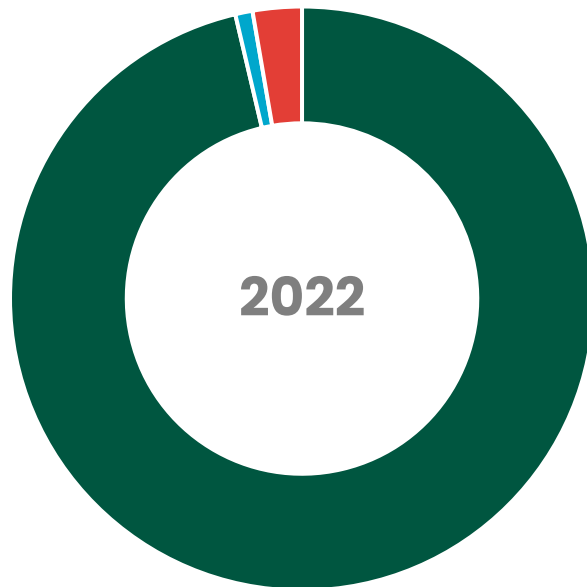
Succès des **refinancements Bel**, en ligne avec la **stratégie RSE :**

- ✓ Adoption d'un **Sustainability-Linked Financing Framework**, validé par **Moody's ESG Solutions**
- ✓ Refinancement de la **ligne de crédit Bel** pour un montant de **550 M€**
- ✓ Emission d'un emprunt de type **Schuldschein** pour **315 M€**

Finalisation de l'**OPR-RO Bel**

Répartition des actifs Unibel : stable sur 2022

1% Trésorerie 3% Diversification



96% Bel SA

La part de Bel SA dans les actifs Unibel est passé de 92% en 2020 à 96% après le retrait de la cote de Bel (OPR-RO initié par Unibel).

La répartition des actifs d'Unibel est restée stable en 2022.

Le modèle de croissance Bel s'appuie sur 2 piliers

DURABILITÉ

&

RENTABILITÉ

UN **IMPACT POSITIF** pour les personnes et la planète, soutenu par la **MISSION D'UNE ENTREPRISE ENGAGÉE**



Une entreprise prospère ayant les moyens d'investir dans une **CROISSANCE DURABLE**



OFFRIR UNE ALIMENTATION PLUS SAIN ET RESPONSABLE POUR TOUS

UN ENGAGEMENT RECONNU



EcoVadis platinum medal

This recognition places Bel among the 1% of companies with the highest EcoVadis ratings in its sector (manufacture of dairy products)



Silver Award 2021
Corporate category

Governance combining responsibility and profitability



Project of the Year 2022 and Winner in the Innovation category

BeLowCarbon, an innovative vision of the role of the financier, facilitator of global performance management



Une nouvelle gouvernance visant à renforcer le positionnement de Bel dans le secteur du snaking sain



**Président du Conseil
d'Administration**

Séparation des
fonctions de
Président du Conseil
d'administration et
de **Directeur
Général**



Directrice générale

Conseil d'administration le 12 mai 2022



1

Réalisations stratégiques 2022

Nos 5 objectifs stratégiques atteints en 2022

1

Maintenir la croissance et les performances de **MOM**

2

Accélérer sur la partie Fromages en **Amérique du Nord**, maintenir **une forte résilience en Europe** et **se stabiliser dans la région MENA**

3

Étendre notre présence dans les Nouveaux Territoires, en accélérant le potentiel **de la Chine et de l'Inde**

4

Développer la catégorie végétale et **les protéines alternatives**

5

Accélérer le e-commerce et les canaux de distribution **out-of-home**



1

Maintien de la croissance et des performances de MOM

+27% de croissance en 2022

**GoGo²
SQUEEZ**

Forte croissance **volume** à **+14%**



- **Hausse de la consommation de gourdes** avec une croissance à deux chiffres des volumes en Amérique du Nord.
- **GoGo Squeeze et Pom'Potes** restent leaders sur leur marché (part de valeur supérieure à 60 %).
- **Stratégie d'innovation dynamique continue** : SmoothieZ, Pudding, ...
- **Favoriser la pénétration** grâce à l'expansion dans toutes les gammes
- **Gestion responsable des hausses de prix** pour compenser l'inflation.
- **Emballage plus durable** : Gourdes entièrement recyclables lancées en 2022



**GoGo²
SQUEEZ
MORNING
SMOOTHIEZ**

**GoGo²
SQUEEZ
HAPPY
TUMMIEZ
organic**

**GoGo²
SQUEEZ
ALMONDBLEND
PUDDING**

**GoGo²
SQUEEZ
FRUIT & VEGGIEZ
organic**

**Un moteur de croissance
depuis son acquisition en 2016**

EBITDA x 3,6
Chiffre d'affaires x 2,1

Unibel

Amérique du Nord

+13% de croissance du CA en 2022



- **Des performances solides aux États-Unis** grâce aux excellents résultats des marques Babybel et Boursin.
- **4^e année de forte croissance au Canada**, grâce à la contribution de toutes les marques.
- **Le succès de Babybel Plant-Based** dans les deux pays confirme le potentiel élevé d'une alternative sans produits laitiers au fromage.
- **Gestion responsable des hausses de prix** pour compenser l'inflation.

Europe

Résilience des volumes

+8,0% de croissance organique du Chiffre d'Affaires

- Résilience des volumes
- Croissance à deux chiffres des au Royaume-Uni, au Portugal et en Espagne
- La France maintien un dynamique positive
- Effet de prix positif

Mena

Situation stabilisée après 2021 performances contrastées

+9,8% de croissance organique du Chiffre d'Affaires

- Résistance des volumes après 2 ans de diminution.
- Situation stabilisée au Moyen-Orient
- Difficultés au Maghreb, avec une situation délicate au Maroc (élasticité prix-demande) et en Algérie (importations de matières premières laitières).

Forte croissance à deux chiffres pour la 3^e année consécutive

- **Sur tous les segments et dans tous les canaux de distribution**, malgré une forte contraction du marché due à la politique zéro Covid du pays.
- Confirmation de **la réussite de Kiri dans le secteur de l'alimentation haut de gamme** (magasin *flagship* Kiri en ville, nouvelles recettes pour soutenir la croissance de la demande) et avec les **Kiri Petit Sweets dans le secteur de la vente au détail**.
- **Accélération du e-commerce** (*online malls, Tiktok store, live streaming & stratégie influencers*)
- **Création d'un écosystème numérique** pour obtenir des données sur les consommateurs (WeChat)



Kiri Petits Sweets



Magasin phare Kiri en ville



Online Malls (T-mall, JD.com, Miss Fresh)
Private traffic (WeChat) & livestreaming



Nouvelles recettes pour les services de restauration

3

Nouveaux Territoires : acquisition en août 2022 de 70% de Shandong Junjun Cheese en Chine

Accélérer et atteindre une taille critique sur le marché chinois grâce à d'importantes capacités de R&D et d'innovation

- Entreprise **rentable et en croissance** permettant d'**atteindre une taille critique**.
- **Gamme complète de produits pertinents** pour la Chine : portefeuille de produits diversifié et enrichi avec des innovations de rupture.
- **Usine entièrement opérationnelle**, conforme aux normes chinoises.
- Solides capacités de **R&D**.
- Accès à du **lait de très bonne qualité**.



- ✓ **1,4 milliard d'habitants**
- ✓ **Classe moyenne en pleine croissance**
- ✓ **Fromage = catégories de snacking préférées pour 50 % des Chinois en 2021**



3

Nouveaux Territoires : création d'une *Joint Venture* avec le leader Britannia Indian food

Expertises complémentaires combinées
Pour lancer la catégorie Fromage en Inde

- **Accélérer le développement du marché du fromage en Inde** par le biais d'une **offre de produits à valeur ajoutée, nutritifs et abordables**.
- Bénéficier de **l'image de marque forte de Britannia** pour renforcer **la notoriété de TLC** en Inde grâce à une **stratégie de co-branding**.
- Accéder à l'un **des réseaux de distribution les plus importants** en Inde avec **une couverture nationale** à travers les principales villes et régions.



- ✓ Le 29 novembre 2022, Bel a signé un accord avec Britannia pour créer une JV.
- ✓ **Bel a acquis 49 % du capital de la coentreprise.**



100 YEARS OF LAUGHTER,
INNOVATION & KNOW HOW
(TASTE AND AMBIENT)



FOODY NATION,
DISCOVERING CHEESE



STRONG RTM, TRUSTED
BRAND & LOCAL
MANUFACTURING

4

Développement de la catégorie végétale

Des gammes végétales innovantes
sur nos marques cœur

&

Des protéines alternatives
Protéines laitières non issues du lait

Lancement avec succès de **Babybel** végétal en Amérique du Nord



Succès de **Boursin** végétal
notamment aux États-Unis
et au Canada



Lancement sur **le marché américain**
de la première gamme de produits
contenant **des protéines laitières non issues du lait**

4

Forte dynamique R&D : mise en place de partenariats de recherche

Dans le cadre de la stratégie visant à créer l'alimentation du futur

Bel & Superbrewed Food

Protéines issues de la fermentation de la biomasse



Bel & Standing Ovation

Protéines d'origine non animale



Collaboration
stratégique signée
en juillet

Objectif : développer une
nouvelle gamme de
produits fromagers
contenant **des protéines
issues de la
fermentation de la
biomasse.**



Partenariat exclusif
signé en novembre

Objectif : développer une
nouvelle gamme de
produits fromagers
contenant **des caséines
d'origine non animale,**
fabriqués à partir d'un
processus de fermentation
de précision innovant.



Accélération du e-commerce et des canaux de distribution out-of-home

Croissance à deux chiffres du **E-commerce**

+10 % de croissance organique (dont 109 % en Chine, 9 % aux États-Unis, 8 % au Royaume-Uni)

+150 % de croissance du CA entre 2019 et 2022

- Développement de **nouveaux partenariats avec des « pure players »** partout dans le monde



- **Investissement financier dans Lao Jin Mo Fang**, une marque chinoise de snacking sain moderne **axée sur les circuits de vente en ligne**



Croissance à deux chiffres du **Out of Home**

+15 % de croissance organique (dont 19 % en France, 59 % en Chine, 15 % aux États-Unis)

Croissance à 2 chiffres du CA pour **la 2^e année consécutive**

- Signature **d'un contrat à long terme avec Sodexo aux États-Unis**
- Le chef étoilé **Jean-François Piège nommé ambassadeur**
- Offre renouvelée avec **McDonald's France**
- Lancement **de la nouvelle identité professionnelle de Boursin**






2


Temps forts ESG 2022

Lutte contre le changement climatique : nous allons au-delà de nos objectifs initiaux en 2022

Le Groupe s'engage pour limiter le réchauffement climatique inférieur à +1,5°C




AMBITION 2017
Bel rejoint l'initiative Science Based Target (SBTi) avec une trajectoire **sous les +2°C**



SCIENCE
BASED
TARGETS

DRIVING AMBITIOUS CORPORATE CLIMATE ACTION

NOUVELLE AMBITION 2022
L'objectif de réduction d'émissions est renforcé avec une trajectoire **sous les +1,5°C**



1,5°C

Validated by Science Based Targets

Objectifs

- > **Réduction nette de 25 %** des émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble de la chaîne de valeur de Bel d'ici 2035*

Réalisations

- > **Intégration du suivi des émissions de CO2** en tant qu'outil de pilotage des activités
- > **Réduction de 28,5 % pour les Scopes 1+2** entre 2017 et 2022, **dont 22,3 % en 2022 par rapport à 2021**
- > **12 % de réduction pour le Scope 3** entre 2017 et 2021**

* Par rapport à 2017, et en tenant compte de la croissance de la Société.

** Le bilan carbone du Scope 3 étant établi avec un an d'écart, seule la performance 2021 peut être présentée pour cet indicateur.

Promotion de l'agriculture régénératrice

La partenariat de 10 ans d'ancienneté entre Bel et WWF promeut des pratiques d'agriculture régénératrice qui aident à lutter contre le changement climatique et à s'adapter à celui-ci, à restaurer la biodiversité et la santé des sols, à optimiser le cycle de l'eau, à soutenir la dynamique locale et la résilience des exploitations



Objectifs

- > **Atteindre 100 % de lait et de pommes conformes aux principes de l'agriculture régénératrice d'ici 2030** et 100 % des autres matières premières clés d'ici 2035
- > **Réduire de 50 % les émissions de gaz à effet de serre** provenant de l'exploitation d'ici 2035*

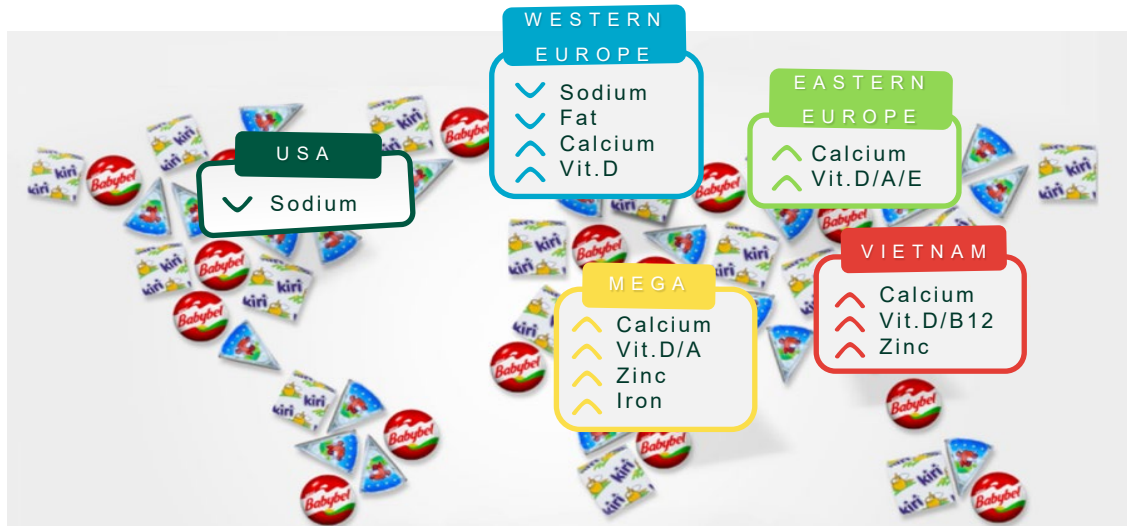
Réalisations

- > **77 % des exploitations ont effectué un diagnostic carbone, dont 93 % des exploitations françaises APBO** pour identifier les sources d'émissions de GES, co-élaborer et mettre en œuvre des plans d'action spécifiques et mesurer l'impact 3 à 5 ans après
- > **3 sites pilotes agriculture régénératrice** (États-Unis, Açores, Portugal continental)

* Intensité kg de CO2e/kg de lait par rapport à 2017

Contribution à une alimentation plus saine

Nous améliorons les valeurs nutritionnelles de nos produits grâce à Bel Nutri+, notre système de profilage interne qui établit des seuils pour les nutriments clés*.



Objectifs

- > **81 %** de notre portefeuille de produits destinés aux enfants et aux familles **sera conforme « Bel Nutri+ »** d'ici 2026 et 83 % d'ici 2028

Réalisations

- > **72 %** de notre portefeuille de produits destinés aux enfants et aux familles **est conforme « Bel Nutri+ »** (contre 60 % en 2017)
- > **52 recettes améliorées** en 2022
- > **Aucun colorant ni arôme artificiel** pour 100 % des marques cœur depuis fin 2021

BEL NUTRI+

* Sur la base des recommandations nutritionnelles de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de plusieurs experts internationaux

Conception de portions responsables

La portion représente notre ADN pour fournir la juste dose nutritionnelle pour tous et aide à éviter le gaspillage alimentaire.

Cela signifie également que chez Bel, nous avons la responsabilité de mettre en œuvre une politique de gestion des emballages engagée et innovante à chaque étape du cycle de vie de nos produits.



Objectifs

- > **90 % d'emballages recyclables** et/ou compostables à domicile d'ici 2025

Réalisations

- > **2/3** de volumes d'emballage sont en papier et carton et **76 % zéro déforestation**
- > **83 % recyclables** et/ou compostables à domicile

Améliorer l'accessibilité de nos produits

Bel a fait de l'accessibilité de ses produits l'un de ses engagements stratégiques prioritaires, avec l'ambition de proposer une offre de qualité au plus grand nombre, partout dans le monde ; For All. For Good



Objectifs

- > **600 millions de consommateurs** d'ici 2035
- > **Un mix 50/50 de produits laitiers & non laitiers** à terme

Réalisation

- > **400 millions de consommateurs**
- > **Accélérer l'innovation positive** pour répondre aux attentes des consommateurs (produits d'origine végétale, protéines alternatives)
- > **Un mix 77/23 de produits laitiers & non laitiers en 2022** contre 82/18 en 2021.
- > **Croissance dans de nouvelles géographies**



3

Résultats 2022

Une inflation sans précédent sur toute la chaîne d'approvisionnement

... mais des plans d'action sont en place

Une inflation sans précédent
sur toute la chaîne
d'approvisionnement

- Augmentation des prix des matières premières laitières (forte demande, diminution de la production de lait, impact des contraintes environnementales)
- Les coûts d'emballage et de logistique augmentent
- Inflation des coûts énergétiques et salariaux



RAW MAT

+37%



PACK

+30%



ENERGY

+64%



FREIGHT

+ 34%

- Adaptation l'**allocation des ressources**
- Amélioration de la **productivité**
- **Accélération** des plans de gestion des revenus (**RGM** : Revenue Growth Management)
- **Gestion responsable** des augmentations de prix



ENGAGEMENT total

Part de marché en légère baisse (-0,1 pt) dans un contexte d'inflation très élevée

... démontrant la résilience du modèle de Bel

PART DE MARCHÉ (en valeur)



Au niveau mondial

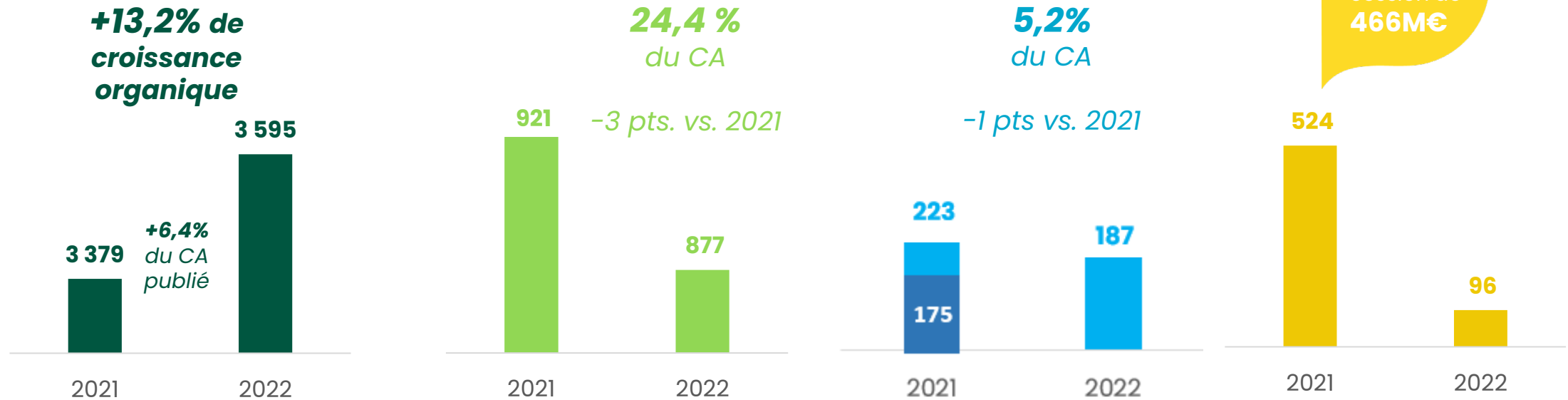
- **Les gagnants de l'année 2022 sont les marques de distributeurs**, qui bénéficient de la baisse de l'offre de consommation dans un contexte d'inflation très élevée et continue.
- **Avec une part de marché en euros de -0,1 pt, Bel résiste mieux que ses concurrents**

Par géographie

- **Gain de parts de marché dans des pays qui se remettent des défis de 2021 : Égypte, Vietnam, Qatar, Jordanie et également Canada et Royaume-Uni.**
- **Parts de marché stables aux États-Unis, au Japon et en Belgique**
- **Pertes de parts de marché au Maroc, en Europe du Sud, en France et en Allemagne**

Une performance financière Bel résiliente en 2022 malgré le contexte d'inflation généralisée

En millions d'euros sur le périmètre Bel
% du Chiffre d'Affaires



Chiffre d'Affaires

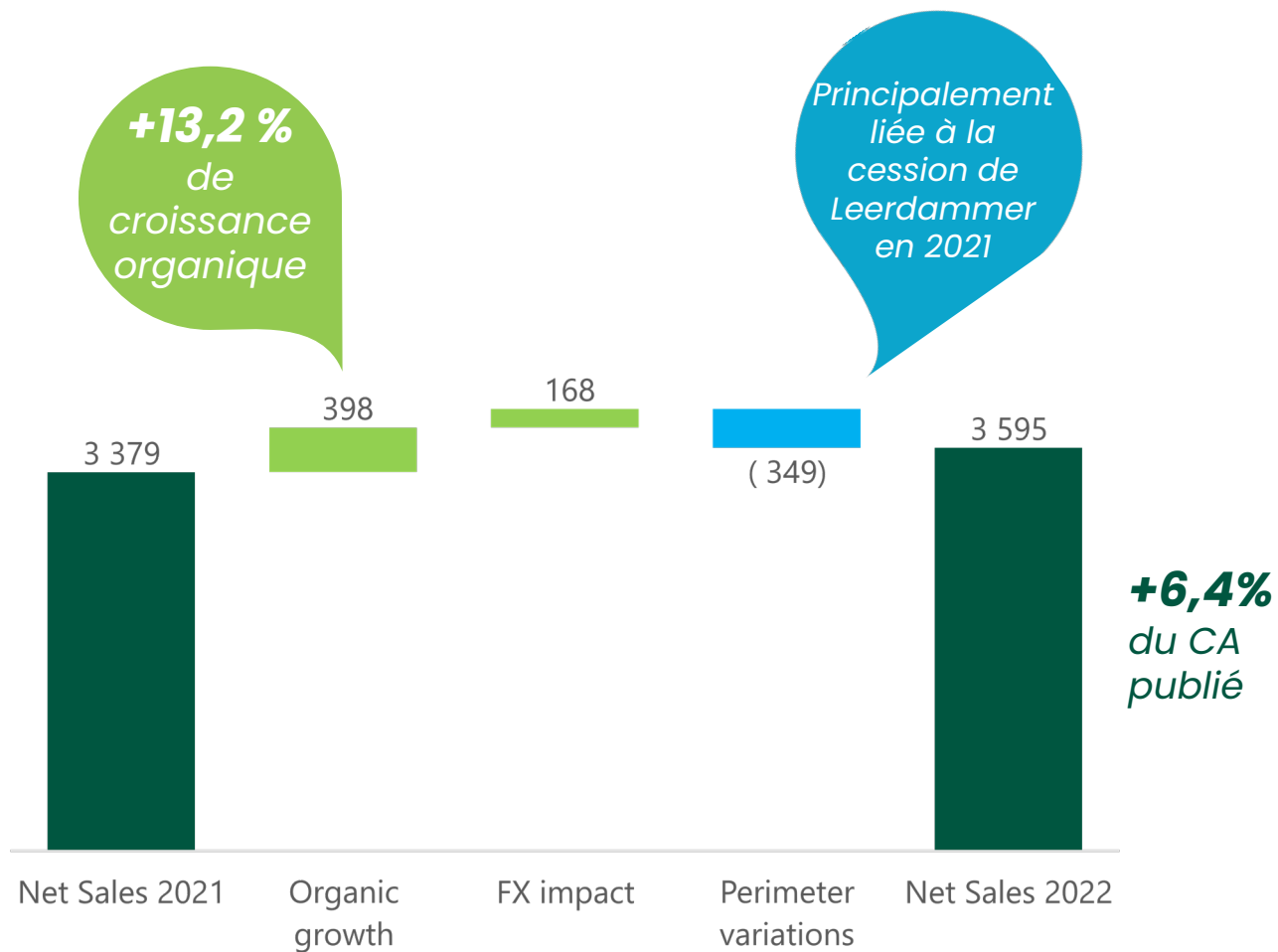
Marge commerciale

Résultat Opérationnel Courant

Résultat net

 Hors impacts périmètre

Nouvelle hausse de la croissance organique en 2022 : +13,2 %



- Dans un environnement volatil façonné par l'inflation généralisée, **le Chiffre d'Affaires publié** progresse de **+6,4 %**.
- **La croissance organique** s'établit à **+13,2 %**, grâce à l'excellente performance du segment Fruit & aux hausses de prix.
- **L'impact FX est de +5,6 %**, notamment en raison de l'appréciation du dollar américain par rapport à l'euro.
- **Les changements de périmètre de consolidation** sont principalement liés à **la vente de la marque Leerdammer**.

Poursuite de l'accélération des nouveaux territoires et résilience des pays matures

MARCHÉS MATURES

2 654 M€ de CA

+8,9 % de croissance organique

- Résilience des volumes en Europe
- Forte dynamique en Amérique du Nord, grâce à l'excellente performance des marques Babybel et Boursin.
- Stabilisation de la situation économique dans la région MENA

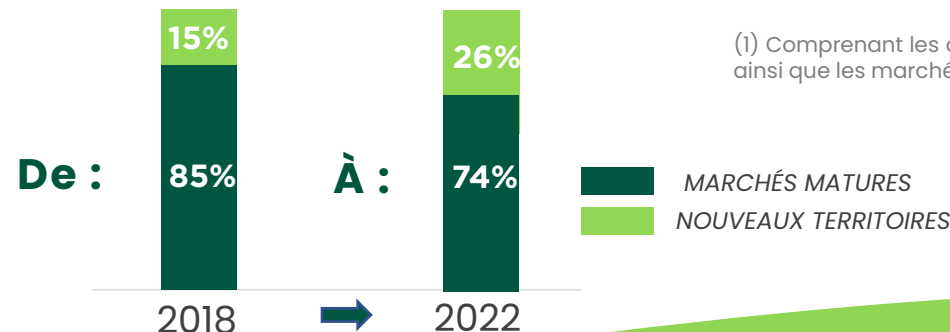
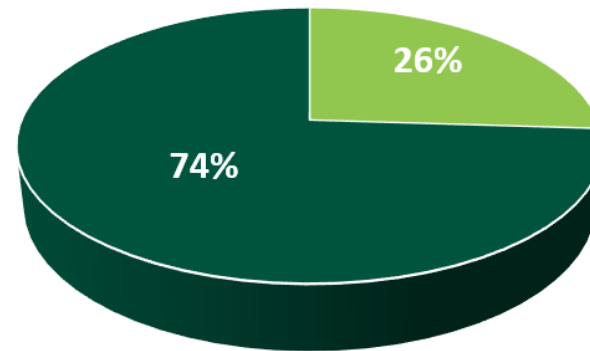
NOUVEAUX TERRITOIRES (1)

941 M€ de CA

+28,5 % de croissance organique

- Trajectoire de croissance robuste confirmée pour MOM, avec une augmentation à deux chiffres des ventes.
- Croissance de 62 % en Chine (croissance à deux chiffres supérieure à +25 % pour la 3^e année consécutive), notamment avec Kiri®

(1) Comprenant les activités commerciales de MOM (Mont-Blanc, Materne), ainsi que les marchés d'Afrique subsaharienne et de Chine.



Forte croissance en Amérique du Nord et en Chine

Résilience en Europe et stabilisation dans la région MENA

EUROPE

1 542 M€

43 % du CA Groupe
(vs. 55 % en 2018)

-13,8 %
publiées

+8,0 %
organique

- Résilience des marques cœur de Bel en volume et effet positif sur les prix.
- Croissance à deux chiffres des ventes au Royaume-Uni, au Portugal et en Espagne.

MENA

Moyen-Orient
Afrique du Nord

707 M€

20 % du CA Groupe
(vs. 22 % en 2018)

+15,1 %
publiées

+9,8 %
organique

- Équation vol/valeur équilibrée
- Situation stabilisée au Moyen-Orient.
- Situation difficile au Maroc du fait de l'élasticité prix-demande

AMAP

Amériques
Asie-Pacifique

1 347 M€

37 % du CA Groupe
(vs. 23 % en 2018)

+38,0 %
publiées

+22,9 %
organique

- Solide performance aux États-Unis de Babybel et Boursin.
- 4^e année consécutive d'accélération des marques cœur au Canada
- Succès du lancement de Babybel végétal aux USA et au Canada

Fort dynamisme de nos marques cœur, notamment GoGo Squeez/Pom'Potes, Babybel et Boursin

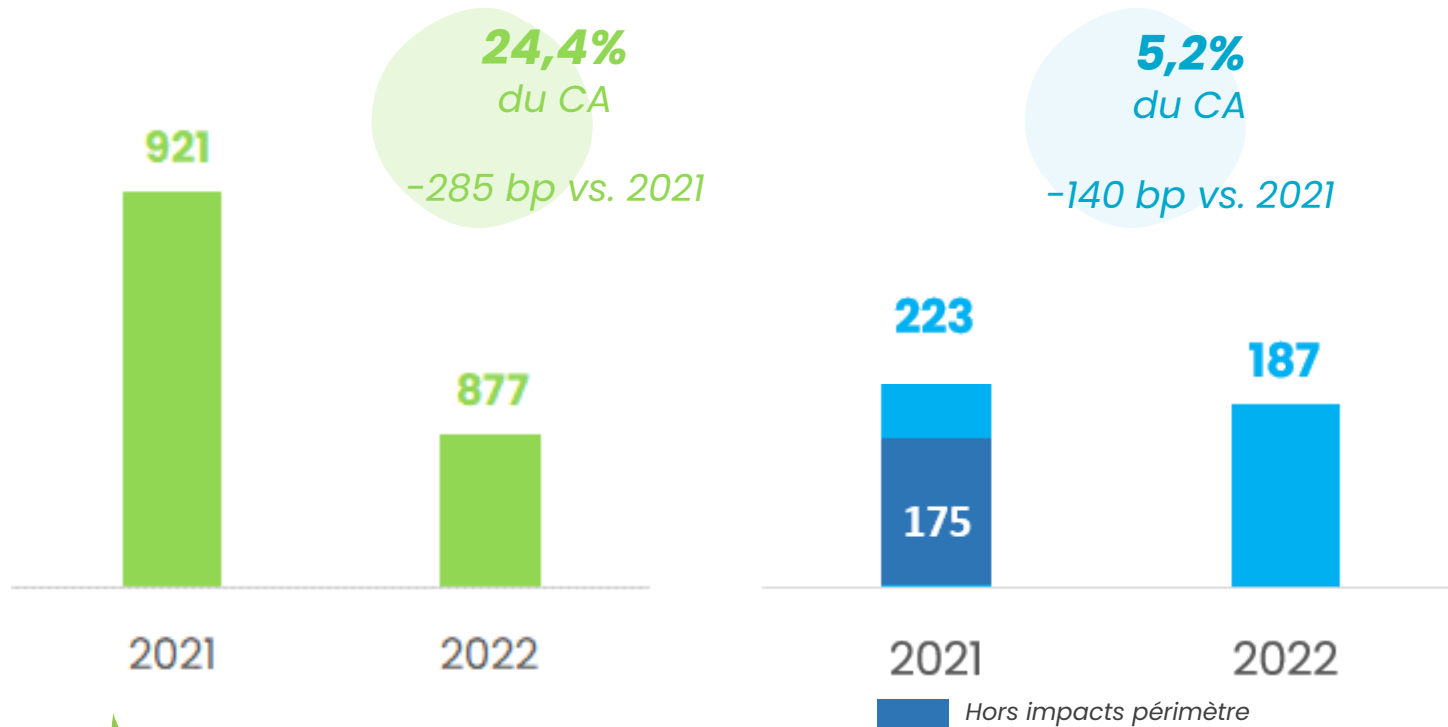


Légende de la croissance des ventes :

- Supérieure à 10 % **+++**
- Entre 5 % et 10 % **++**
- Entre 0 % et 5 % **+**
- Entre -10 % et 0 % **-**

Part de marché source : consolidation des ventes sur le périmètre de Bel dans 24 pays | IRI, Nielsen, Intage | YTD DÉC 2022

Une résilience de la performance financière Bel grâce aux gains de productivité et à la croissance organique



- **Détérioration de la marge brute** en valeur due à l'effet périmètre et au décalage temporel entre la hausse des coûts liés à l'inflation et les efforts de productivité/hausse de prix.
- **Efforts de productivité majeurs** ⁽¹⁾ entrepris au cours des dernières années.
- **Le ROC a légèrement augmenté** par rapport à 2021 à périmètre comparable (ajusté de la cession de Leedammer). La marge de ROC a été préservée (-60 pb par rapport à 2021 sur la base d'une structure comparable)

⁽¹⁾ Le Groupe a généré des gains de productivité (nets d'inflation) pour la 4^e année consécutive

Marge commerciale

Résultat Opérationnel Courant

Un résultat net consolidé en baisse du fait de la plus-value de cession enregistrée en 2021 (Leerdammer)

	2021	2022	Var.
Chiffre d'Affaires	3 379	3 595	6%
Marge brute	920	877	-5%
Résultat opérationnel courant	221	178	-19%
Résultat opérationnel	627	156	-75%
Produits et charges financiers	(31)	(34)	11%
Charge d'impôts	(64)	(50)	-21%
Résultat net de l'ensemble consolidé	532	71	-87%
Intérêts minoritaires	(62)	(1)	-99%
Résultat net part du Groupe	470	70	-85%

RAPPEL

Le résultat opérationnel 2021 comprend 466 M€ de **plus-value de cession** (incluant notamment Leerdammer)



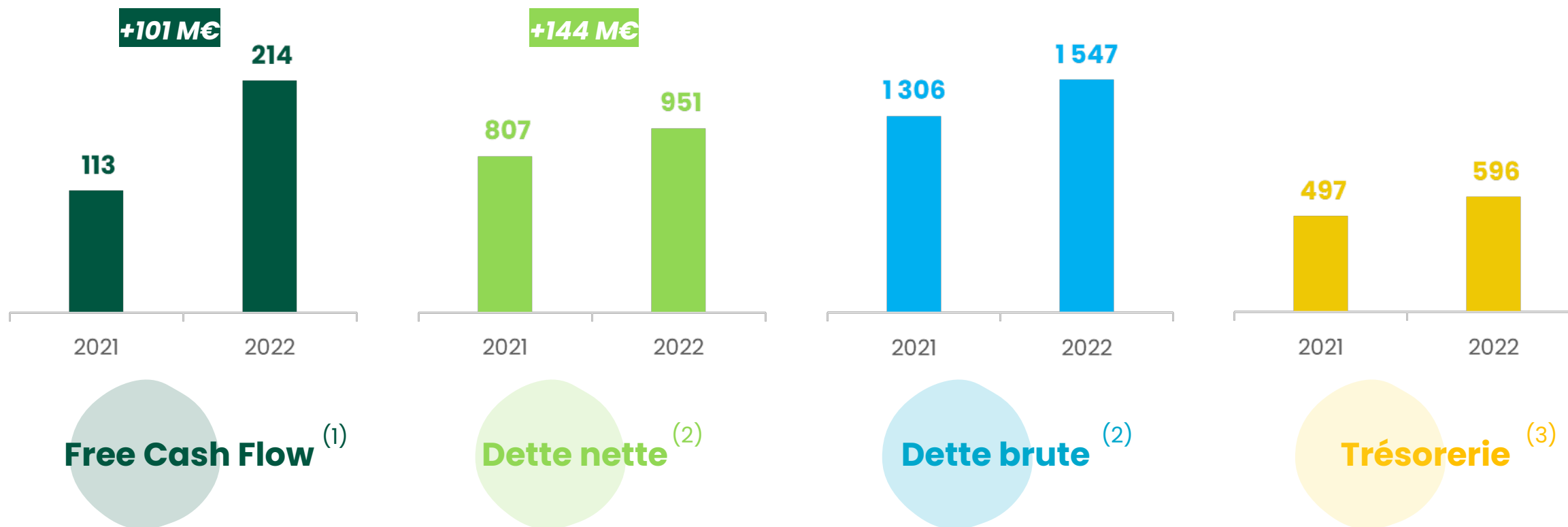
4

Bilan

Flux de trésorerie & liquidité

Une structure financière solide qui permet en 2022 le rachat du solde de MOM & l'accélération en Asie (Junjun & JV Britannia)

En millions d'euros



(1) Flux de trésorerie disponible au bornes de Bel après charges financières et avant dividendes – cf annexe pour un lien avec le flux de trésorerie opérationnel. Le flux de trésorerie disponible en 2021 a été retraité pour refléter les changements de 2022 sur les traitements IFRS16 (aucun impact sur l'EBITDA ou sur l'endettement net)

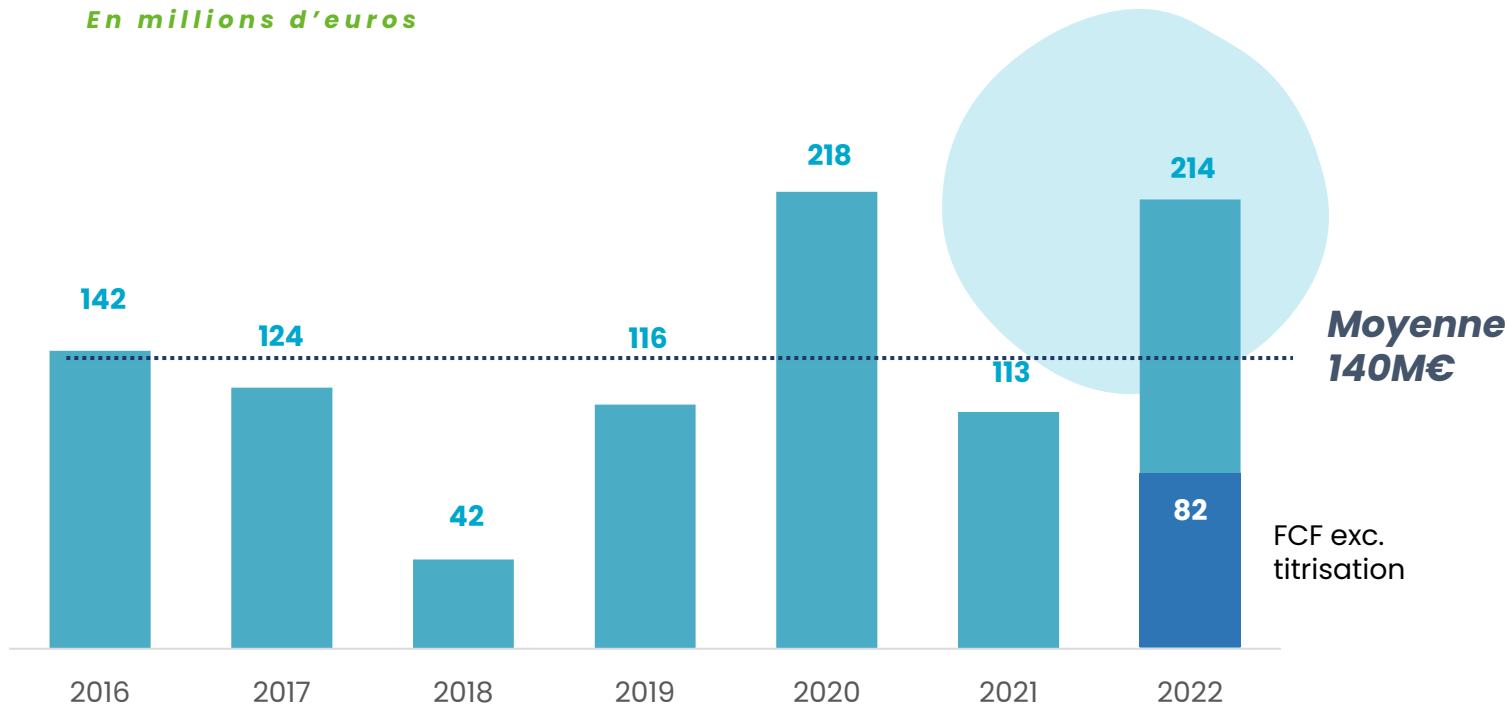
(2) Y compris dette constituée des droits d'usage sur location financement liée à l'adoption de la norme IFRS 16

(3) La trésorerie brute est présentée nette de découverts

Le Free Cash Flow de Bel s'élève à 214M€ en 2022 soutenu par le programme de titrisation et l'effet calendaire

Free Cash Flow

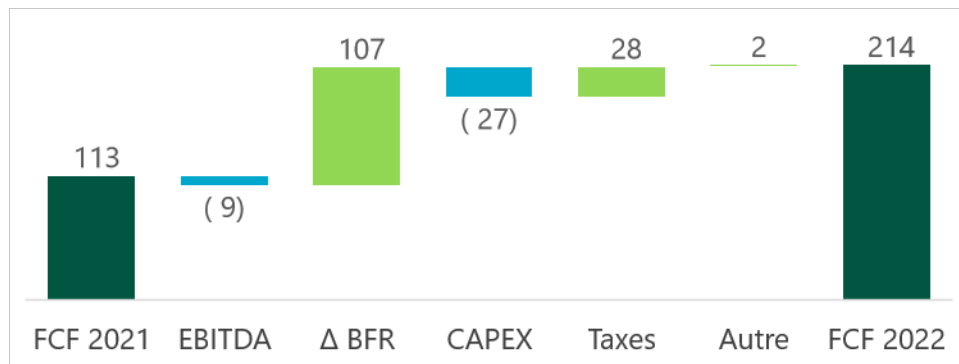
En millions d'euros



Le flux de trésorerie disponible généré en 2022 s'élève à 214 M€ (+101 M€ par rapport à 2021), soit un montant **supérieur à la moyenne historique**

Malgré l'inflation, le FCF Bel est en hausse soutenu par le programme de titrisation et un effet calendrier positif

In millions of euros	2021	2022	Var.
Résultat Opérationnel Courant (ROC)	223	187	(36)
EBITDA – Base RO	338	329	(9)
Variation de BFR	(8)	99	107
CAPEX	(113)	(140)	(27)
Loyers opérationnels IFRS16	(34)	(27)	7
Charge d'intérêts	(18)	(23)	(5)
Taxes	(52)	(24)	28
Free Cash Flow	113	214	101



Δ FCF
+101M€

Le **ROC 2022 est en baisse** de -36 M€ par rapport à 2021 **du fait de la cession de Leerdammer**, mais retraité de l'effet périmètre le ROC apparaît en légère hausse (+12 M€) malgré l'inflation

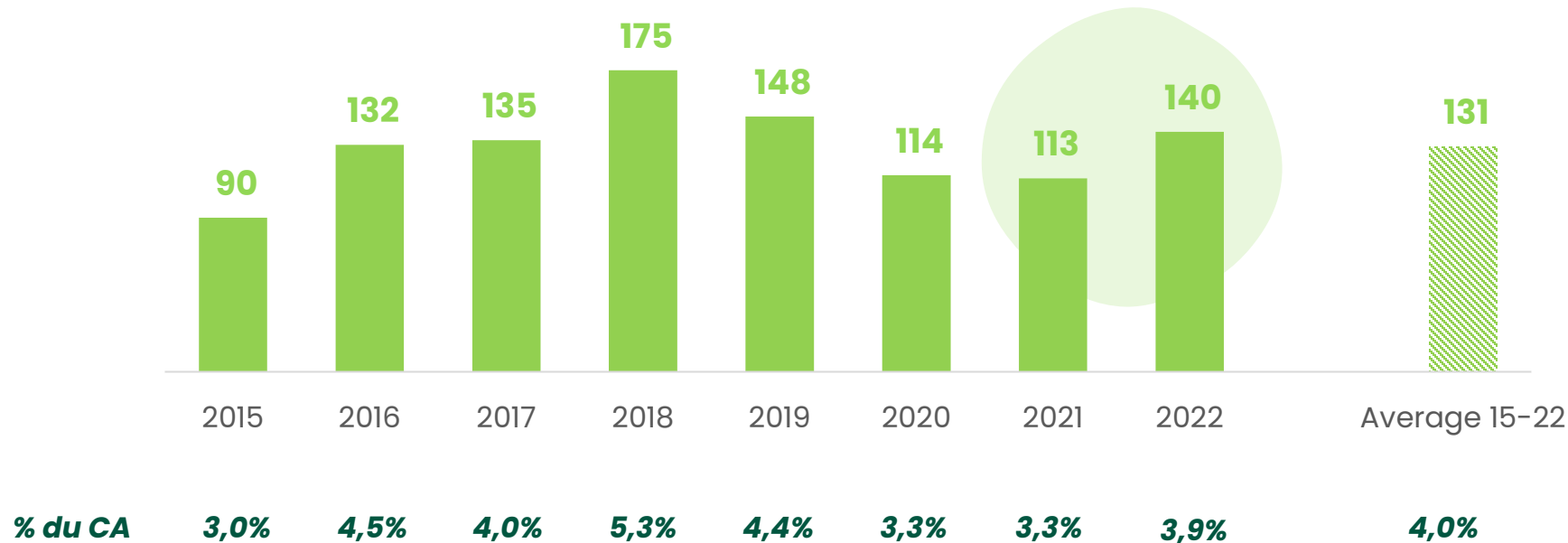
Le second élément qui pèse sur le FCF est l'augmentation des **CAPEX pour -27 M€**.

Sur 2022, la hausse de la génération de FCF (+101 M€) est lié principalement à la mise en place du programme de **titrisation** et à un effet calendrier positif qui compense la dégradation de BFR.

Le montant de CAPEX revient à son niveau historique de 4% du Chiffre d'Affaires

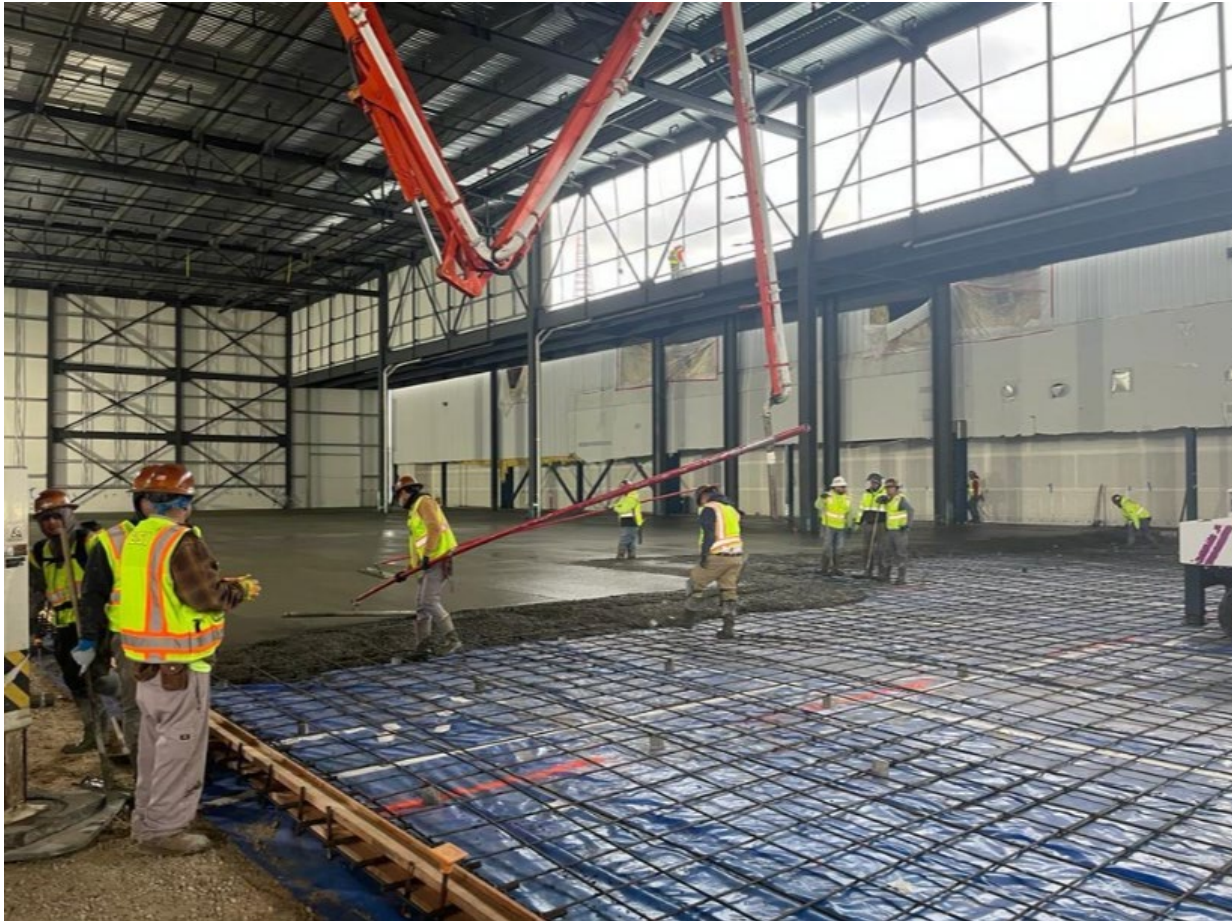
Capex

En millions d'euros

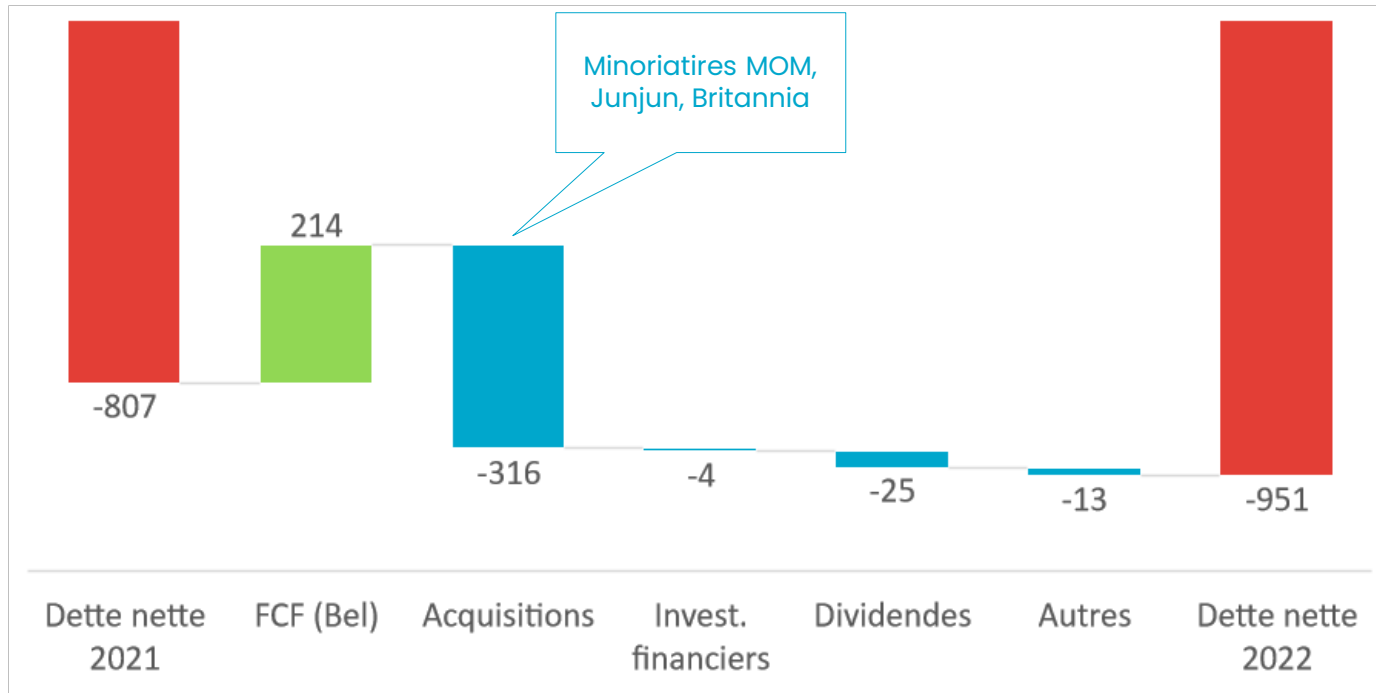


Le montant de CAPEX déployé en 2022 est de 140 M€ in 2022, supérieur à 2021 et représentant 3,9% du Chiffre d'Affaires (en ligne avec la moyenne de long terme)

Extension de l'usine de NAMPA pour répondre à la croissance à 2 chiffres de Materne North America



Les acquisitions ont été financées par de la génération de FCF Bel & par de la dette additionnelle



La dette nette Unibel s'élève à 951 M€ fin décembre 2022, en hausse de 144 M€.

Les acquisitions contribuent pour 316 M€ avec le rachat des minoritaires de MOM pour 208 M€ for MOM, auquel s'ajoute les opérations Junjun (acquisition en Chine) & Britannia (JV en Inde) ; **compensées partiellement par la génération de FCF.**

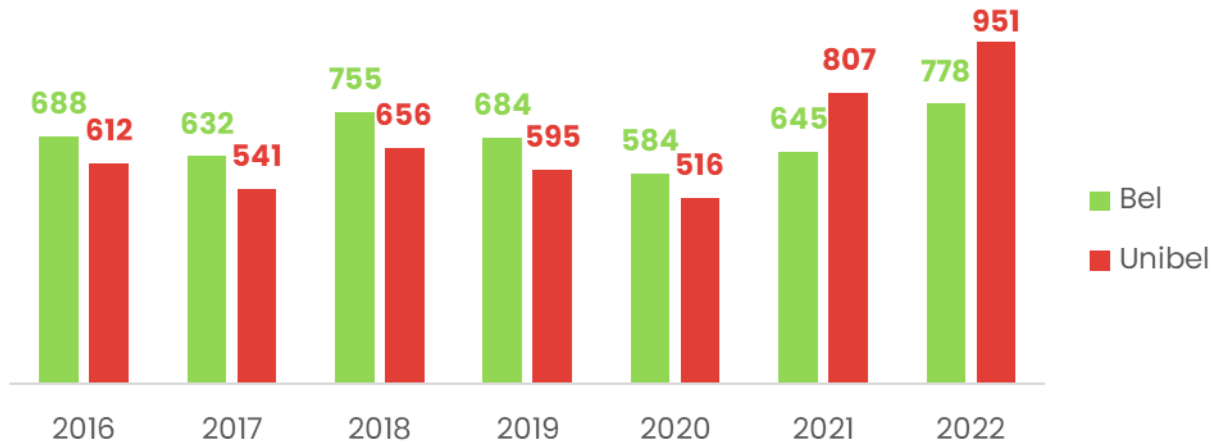
Les investissements financiers correspondent soit à des prises de participations minoritaires par Bel dans des startups de la *food tech*, soit à a stratégie d'investissement Unibel.

Evolution de la dette nette : **-144 M€**

La dette nette augmente du fait des opérations de M&A

Dette nette consolidée Bel & Unibel

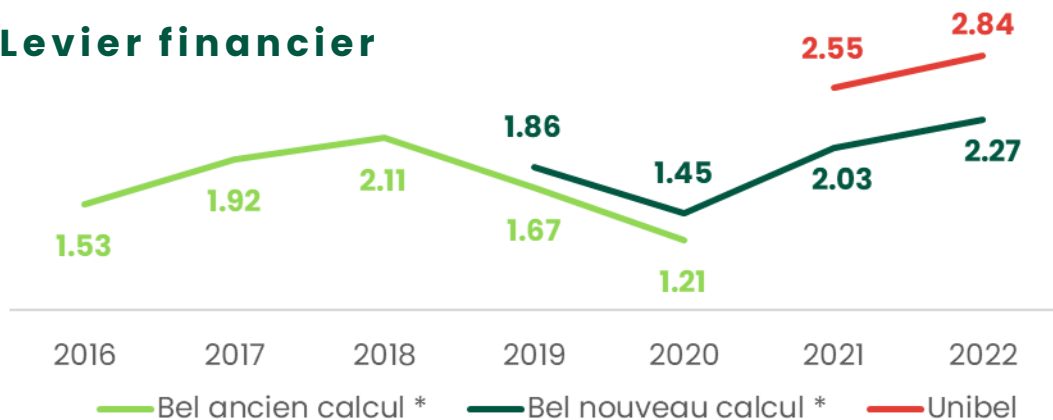
En millions d'euros



La dette nette croit en 2022 du fait des 3 opérations de M&A :

- Rachat des minoritaires de MOM
- Participation dans Junjun (Chine)
- Joint Venture en Inde.

Levier financier

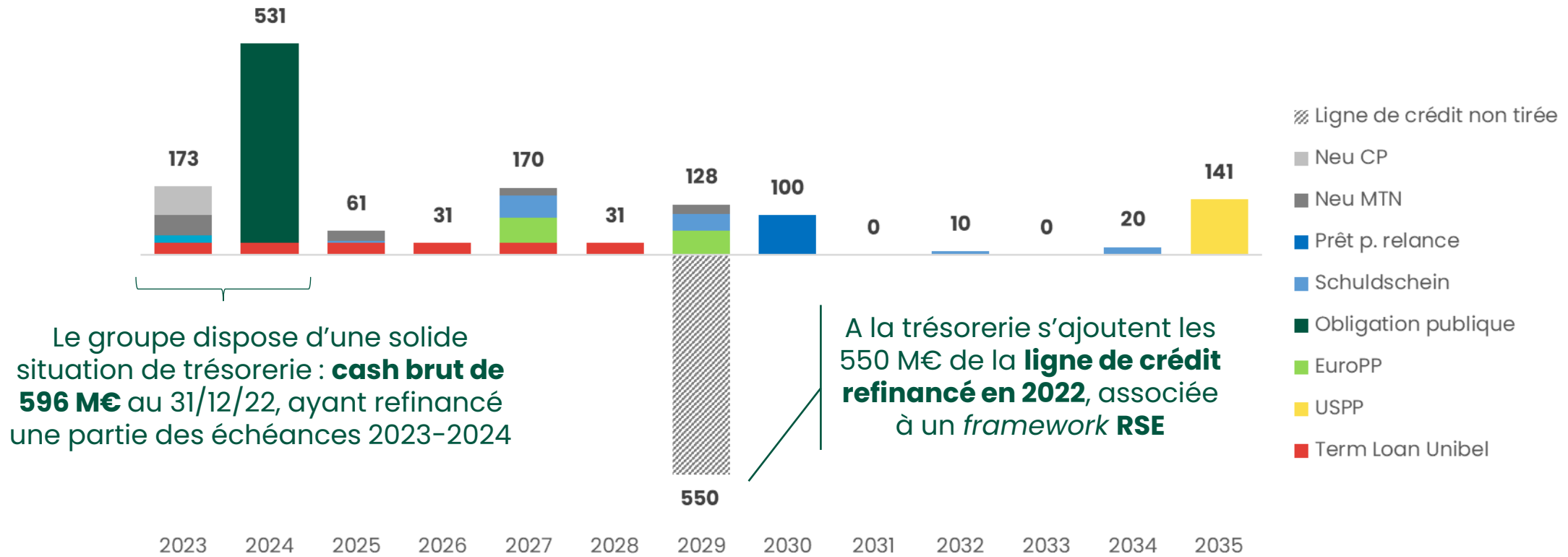


Les **leviers financiers** au 31 décembre 2022 sont de :

- **Bel : 2.27x** pour une limite à 3.75x
- **Unibel : 2.84x** pour une limite à 4.50x

* Ancien calcul = Dette nette excl. IFRS 16 / EBITDA excl. IFRS 16 base on ROC
 Nouveau calcul = Dette nette incl. IFRS 16 / EBITDA incl. IFRS 16 base on ROC

Un profil de liquidité solide, avec une dette brute d'une maturité moyenne de 5 ans



Le groupe dispose d'une solide situation de trésorerie : **cash brut de 596 M€** au 31/12/22, ayant refinancé une partie des échéances 2023-2024

A la trésorerie s'ajoutent les 550 M€ de la **ligne de crédit refinancé en 2022**, associée à un **framework RSE**

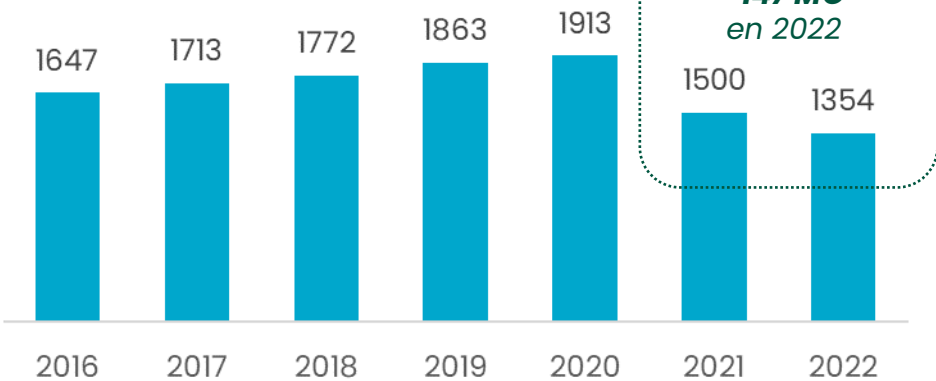
Echéancier de la dette et ligne de crédit (nominal en M€, hors IFRS 16 & couvertures)

En 2022, Bel a souscrit à un prêt participatif relance pour 100 M€ et a émis un financement de type Schuldschein pour 315 M€, dont 151 M€ sont tirés au 31/12/22

L'évolution des capitaux propres d'Unibel suit la variation de périmètre

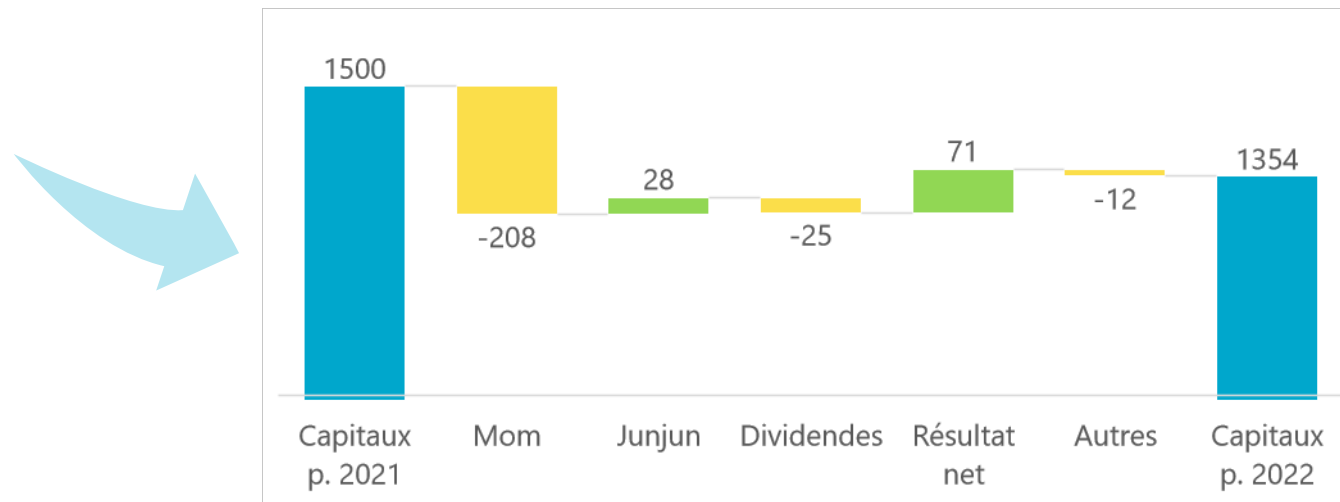
Capitaux propres

En millions d'euros



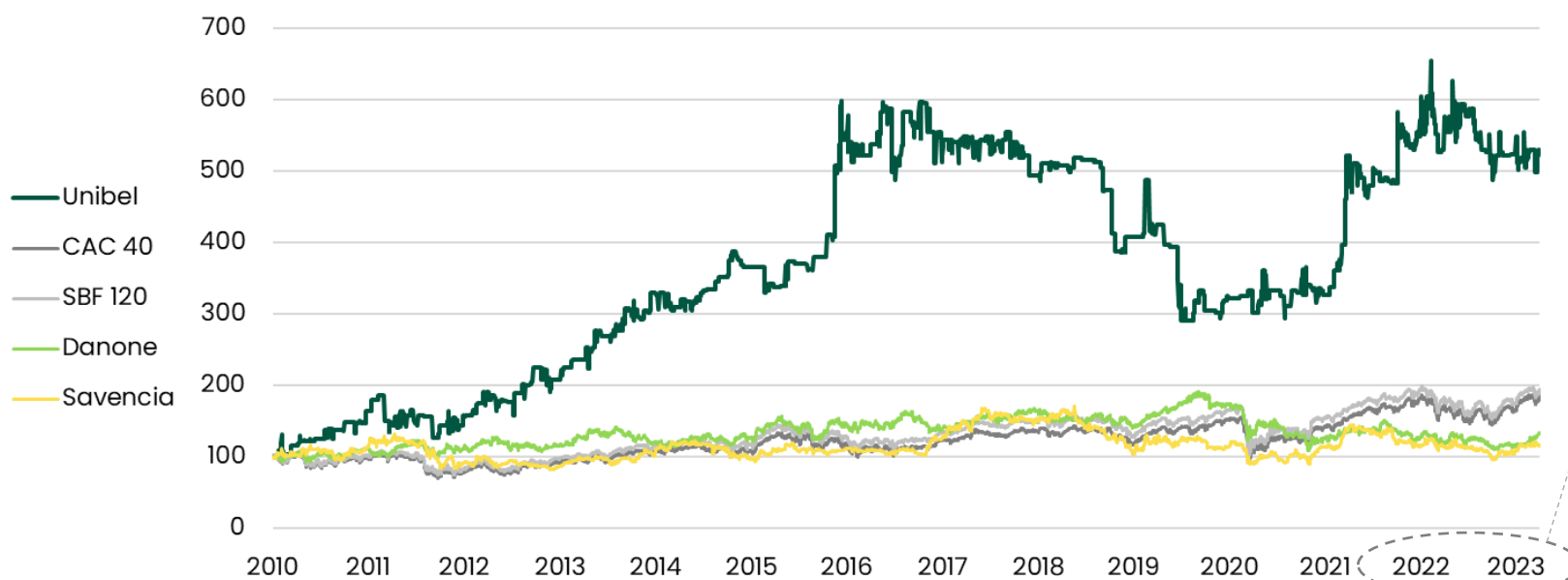
La baisse des capitaux propres de 147 M€ en 2022 s'explique principalement par la transaction MOM :

- Rachat des minoritaires de **MOM : -208 M€** &
- **Dividendes : -25 M€** compensé partiellement par
- **Junjun : +28 M€** (dont 22 M€ de goodwill) &
- **Résultat net : +71 M€**

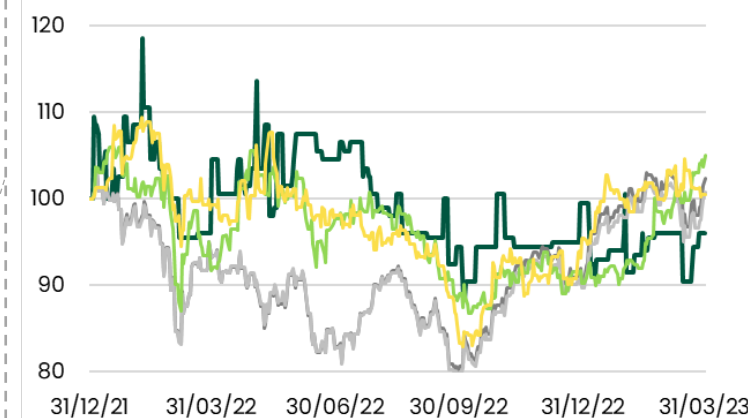


Cours de l'action : forte volatilité des cours en 2022

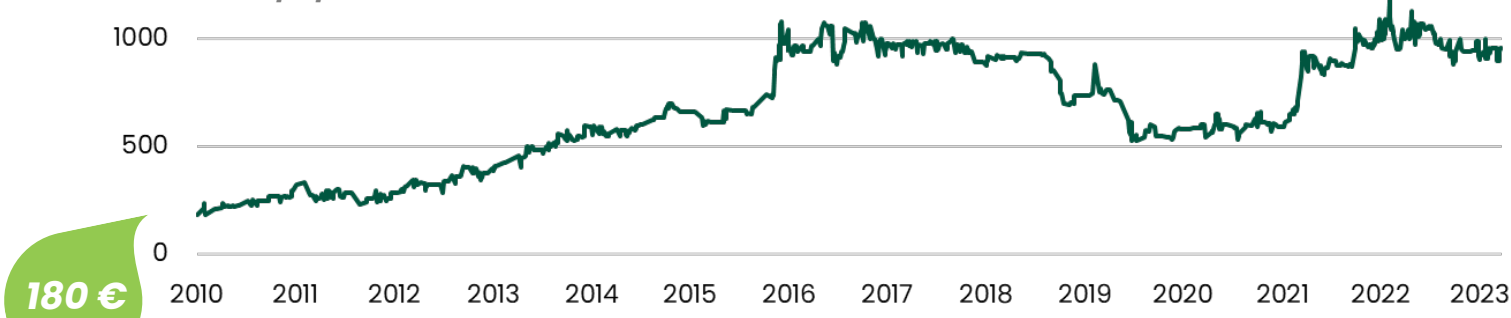
En indice
REBASE A 100 LE 31/12/09



En indice
REBASE A 100 LE 31/12/21



En euros
DEPUIS LE 31/12/09



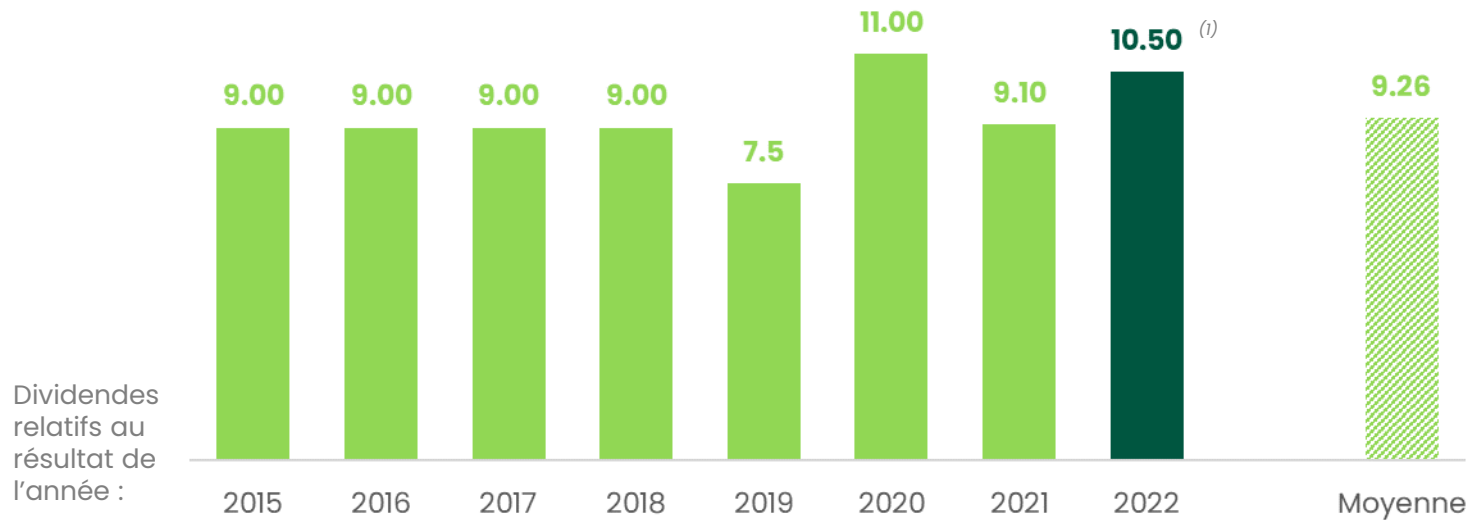
955 €

180 €



Un dividende de 10,50€ par action est soumis au vote

En euros
DIVIDENDE PAR ACTION



Le dividende proposé au titre du résultat de l'année 2022 est de 10,50€ par action, en hausse de 15% par rapport à 2021 et de 13% par rapport à la moyenne sur les 8 derniers exercices.

⁽ⁱ⁾ Soumis au vote de l'assemblée Générale du 16 mai 2023



5

Diversification Unibel

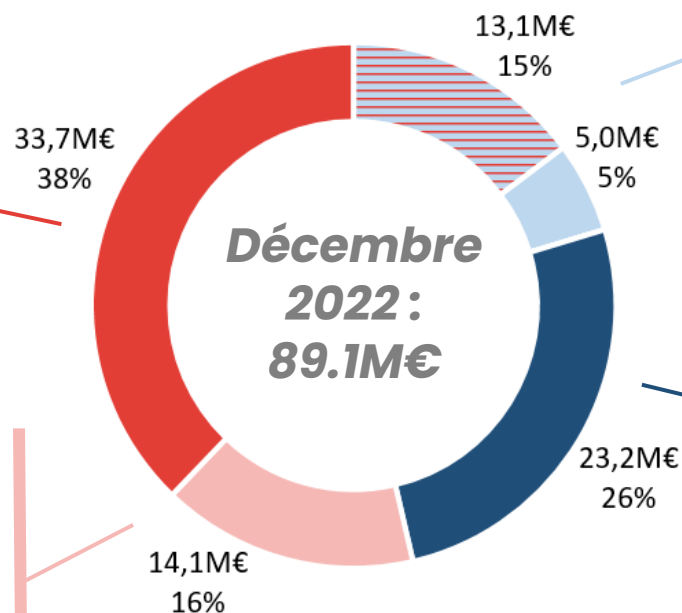
Diversification Unibel : une allocation stable en 2022

Private Equity indirect : 33.7 M€

En 2022, aucun nouvel engagement n'a été pris. Les appels de fonds ont représenté 4M€ ce qui ramène le niveau d'engagement non appelés à 13M€ à fin décembre (cf. cash et cash équivalent). Le montant de distribution s'élève à 5M€

Private Equity direct : 14.1 M€

Nouveaux investissements limités aux prêts Aybioo, Gutzy et Vegehub (0.6M€). La valorisation de la poche est passée de 22M€ à 14M€ (inc. dépréciation Barfresh -7M€)



Cash et cash équivalent : 18.1 M€

A fin décembre Unibel dispose de trésorerie dont :

- **0.1 M€ sur comptes bancaires**
- **18 M€ en compte courant Bel**

Placements liquides : 23.2 M€

En 2022, 1.5 M€ ont été investis dans la stratégie de placements liquides. La performance négative sur 2022 ramène cette poche de 24.7M€ à 23.2M€.

- Trésorerie disponible pour le PE indirect non appelé
- Trésorerie disponible
- Placements liquides dynamiques
- PE direct (valeur nette comptable)
- PE indirect (dernière NAV disponible + montant appelés - reçus depuis)



6

Perspectives 2023

Perspectives 2023

**RÉSILIENCE DE
L'ACTIVITÉ EN 2022
FACE À L'INFLATION
QUI SE POURSUIT
EN 2023**

Dans un environnement économique et financier **complexe**, Bel a une fois de plus démontré sa **résilience en 2022**.

Comme l'année précédente, **le début de l'année 2023 est marquée par une inflation élevée**, se traduisant par une hausse des prix de l'énergie et des coûts de main-d'œuvre dans toutes les régions.

Les consommateurs seront plus sensibles aux prix des produits.

**UNE CONFIANCE FORTE
DANS LA CAPACITÉ À
RÉPERCUTER LES
HAUSSES DES COÛTS**

Grâce à la **confiance des consommateurs dans les marques iconiques de Bel**, à la **solide croissance du segment Fruit**, à notre **dynamique de productivité** et à la **gestion responsable des hausses de prix**, nous sommes convaincus que nous parviendrons à compenser à moyen terme les effets d'une inflation extraordinaire.



Malgré la volatilité de l'environnement, **le Groupe est confiant dans sa capacité à poursuivre le développement de ses trois segments d'activité stratégiques** : produits laitiers, fruits et produits d'origine végétale.



7

Annexes

Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	Notes	31 décembre 2022	31 décembre 2021
CHIFFRE D'AFFAIRES	3.1	3 595,1	3 378,9
Coût des produits et services vendus	3.2	(2 718,0)	(2 458,8)
MARGE BRUTE		877,2	920,1
Frais commerciaux et de distribution	3.2	(379,3)	(411,9)
Frais de recherche et développement	3.2	(29,4)	(29,0)
Frais généraux et administratifs	3.2	(291,0)	(263,6)
Autres charges et produits opérationnels	3.2	0,9	5,3
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		178,4	220,9
Autres charges et produits non courants	3.3	(22,6)	405,7
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		155,8	626,7
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	3.4	5,5	6,0
Coût de l'endettement financier brut	3.4	(30,5)	(25,4)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET		(25,1)	(19,4)
Autres produits et charges financiers	3.4	(8,9)	(11,1)
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence		(0,6)	(0,8)
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		121,2	595,4
Charge d'impôt	3.5	(50,4)	(63,6)
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		70,9	531,8
Intérêts minoritaires		(0,7)	(61,9)
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE		70,1	469,9
Résultat net par action	3.6	33,49	224,17
Résultat net dilué par action	3.6	33,49	224,17

Bilan consolidé

ACTIF

(en millions d'euros)	Notes	31 décembre 2022	31 décembre 2021
ACTIFS NON COURANTS			
Écarts d'acquisition	4.1	868,5	837,5
Autres immobilisations incorporelles	4.2	590,8	548,5
Immobilisations corporelles	4.3.1	937,2	885,4
Immobilisations corporelles - droits d'usage	4.3.2	74,3	92,3
Investissements financiers	4.5	104,5	116,1
Participations dans les sociétés mises en équivalence		59,6	4,8
Autres actifs financiers	4.4	14,5	7,3
Prêts et avances	4.4	11,6	12,4
Clients et autres créances	4.7	3,0	1,0
Actifs d'impôts différés	4.8	10,9	54,3
TOTAL		2 674,8	2 559,8
ACTIFS COURANTS			
Stocks et en-cours	4.6	439,3	337,9
Clients et autres créances	4.7	316,5	395,5
Autres actifs financiers	4.4	21,0	10,7
Prêts et avances	4.4	0,8	1,0
Actifs d'impôts courants		23,4	35,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.14	600,5	501,4
TOTAL		1 401,5	1 282,4
TOTAL DE L'ACTIF		4 076,3	3 842,1

BILAN PASSIF

(en millions d'euros)	Notes	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Capital	4.9	1,7	1,7
Primes			
Réserves		1 207,2	1 221,3
Actions propres	4.9	(9,3)	(7,9)
CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)		1 199,6	1 215,1
INTÉRÊTS MINORITAIRES		153,9	285,3
CAPITAUX PROPRES		1 353,5	1 500,4
PASSIFS NON COURANTS			
Provisions	4.10	4,4	4,6
Avantages du personnel	4.11	34,0	43,3
Passifs d'impôts différés	4.8	245,4	234,2
Passifs de location financement supérieurs à un an	4.14	59,3	75,6
Emprunts et dettes financières supérieurs à un an	4.14	1 235,8	1 067,3
Autres passifs	4.12	115,5	85,6
TOTAL		1 694,5	1 510,6
PASSIFS COURANTS			
Provisions	4.10	5,4	5,1
Avantages du personnel	4.11	2,3	2,4
Passifs de location financement inférieurs à un an	4.14	19,6	22,3
Emprunts et dettes financières inférieurs à un an	4.14	201,0	141,1
Autres passifs financiers	4.16	6,1	13,6
Fournisseurs et autres dettes	4.13	745,9	610,4
Passifs d'impôts exigibles		43,2	32,1
Concours bancaires et autres emprunts	4.14	4,9	4,2
TOTAL		1 028,4	831,2
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		4 076,3	3 842,1

Tableau des flux de Trésorerie consolidé

(en millions d'euros)	Notes	2022	2021 ^(a)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			
Résultat avant impôts		121,2	595,4
Ajustements pour :			
Amortissements et provisions		128,6	148,2
Amortissements sur droits d'usage		22,2	24,4
Plus ou moins values de cession		2,9	0,3
Reclassement du résultat financier		30,5	26,6
Reclassement du résultat financier - droits d'usage		3,5	3,9
Élimination du résultat des sociétés mise en équivalence		0,6	0,8
Autres éléments non monétaires du résultat		11,1	(459,2)
Marge brute d'autofinancement		320,7	340,4
Variation des stocks, créances et dettes courants	5.1	101,0	(6,0)
Variation des créances et dettes non courantes		(2,3)	1,1
Impôts sur le résultat payés		(23,7)	(51,4)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	(1)	395,7	284,0
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'activités		(489,2)	(202,9)
Cessions d'activités		11,3	17,4
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	5.2	(141,9)	(118,2)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	5.2	1,0	2,6
Subventions d'investissement encaissées		1,3	3,1
Acquisitions d'actifs financiers		(25,4)	(39,0)
Cessions d'actifs financiers		14,7	8,6
Dividendes reçus		0,9	1,1
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(2)	(627,3)	(327,3)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
Dividendes versés		(24,7)	(25,6)
Intérêts payés		(21,9)	(15,3)
Charges d'intérêts - droits d'usage		(3,5)	(3,9)
Augmentation dette sur contrats de location financement		3,2	3,9
Remboursement dette sur contrats de location financement		(27,3)	(29,5)
Variation des comptes courants avec les entités hors périmètre	5.3.1	(0,4)	(39,7)
Achats / cessions d'actions propres		(1,1)	(0,1)
Émissions d'emprunts et dettes financières	5.3.2	820,7	373,2
Remboursements d'emprunts et dettes financières	5.3.2	(402,4)	(312,0)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	(3)	342,5	(49,0)
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(1)+(2)+(3)	110,9	(92,3)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE NETS À L'OUVERTURE		497,2	584,6
Incidence des variations des cours des devises		(12,6)	4,9
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE NETS À LA CLÔTURE	4.14	595,6	497,2
A la date de clôture, la trésorerie nette est ainsi composée :			
Valeurs mobilières de placement	4.14	173,2	126,8
Disponibilités	4.14	427,4	374,6
Concours bancaires et intérêts courus sur trésorerie	4.14	(4,9)	(4,2)

4

... Dynamique R&D qui se poursuit en 2023

Bel et Climax Food

Intelligence Artificielle pour identifier la meilleure formulation des produits



- Explorer un plus **large éventail de possibilités de formulation, plus rapidement, à moindre coût** et de manière **plus efficace**
- Certains ingrédients végétaux sont intégrés aux modèles d'IA et formulés via des prototypes.
- Ce **processus révolutionne le développement de produits, réduisant le temps de développement** & permettant d'obtenir de **meilleurs résultats**.

**Made from Plants,
Loved by
Michelin Chefs.**

Dominique Crenn

3 Star Michelin-rated Chef
Atelier Crenn in San Francisco

"I am very impressed by Climax Food Inc.'s masterfully crafted specialty cheeses, which are made from plants but indiscernible when compared to the finest dairy-based cheeses."



Améliorer le bien-être de tous

Pour Bel, dont les activités et le modèle d'affaires reposent sur des interactions entre un grand nombre de parties prenantes, entretenir des relations pérennes, bénéfiques et durables avec ces dernières constitue un enjeu crucial, et cela commence avec nos collaborateurs.



Objectifs

- Atteindre le **zéro accident**
- Promouvoir **la diversité hommes-femmes et l'inclusion**
- Former **100 % des collaborateurs aux problématiques climatiques**

Réalisation

- **Sécurité** : Taux de fréquence des accidents le plus bas en 2022 (3,36), dont (2,46) sur le fromage
- **Diversité et inclusion** : indice égalité à 99/100
- **Des collaborateurs « activistes »** : 1 400 stagiaires et 80 facilitateurs



Adoption d'un *Sustainability-Linked Financing Framework* (cadre de financement durable), validé par Moody's ESG Solutions

DEMARRAGE EN 2017



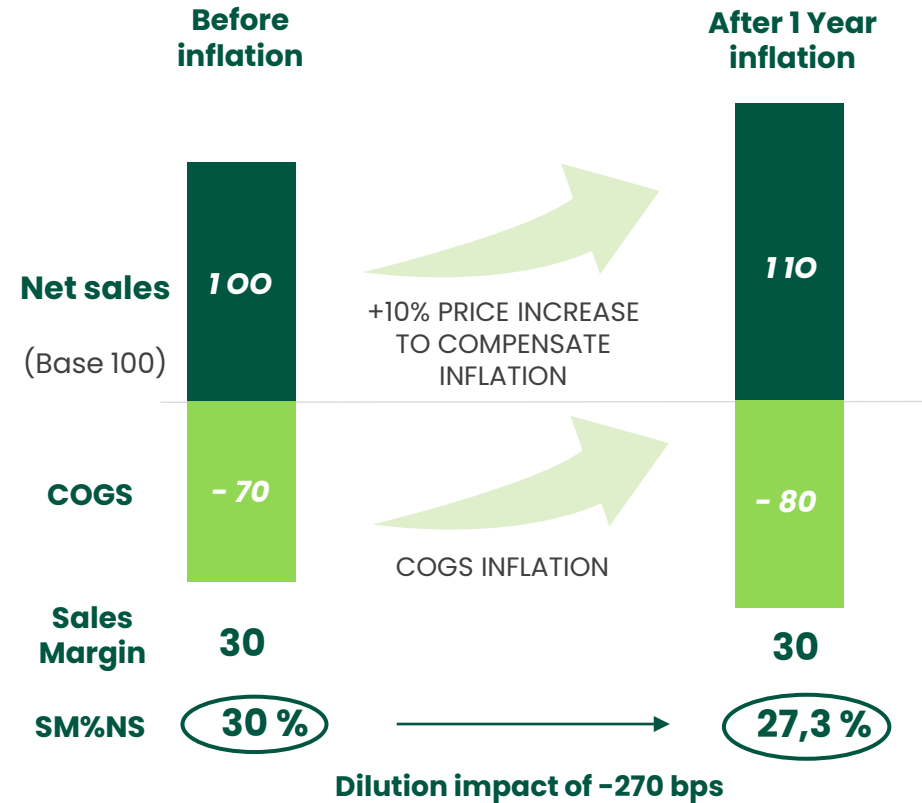
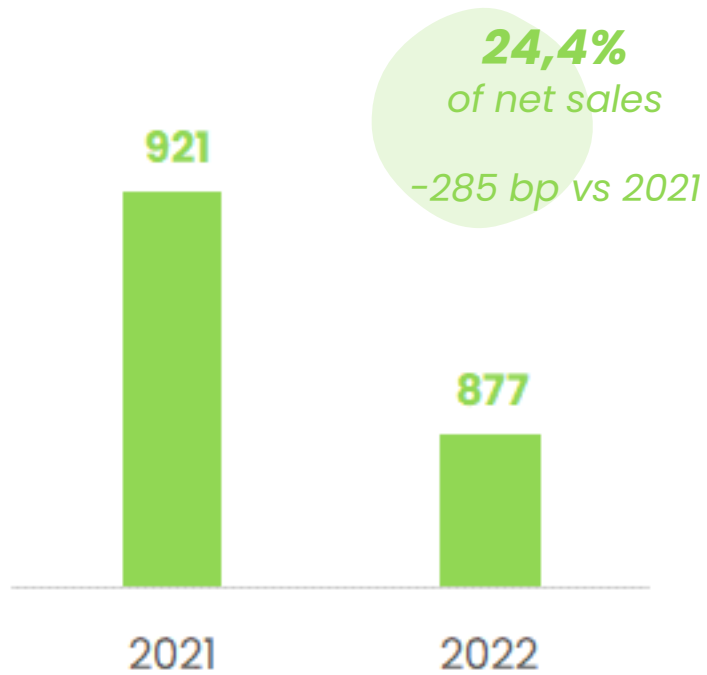
ACCELERATION EN 2022

- ✓ **KPI certifiés par des auditeurs**
- ✓ **Amont laitier** : déployer un **programme d'« amont laitier durable »** pour les 10 bassins laitiers
- ✓ **Réduction des émissions de gaz à effet de serre** : réduction de l'intensité en kg CO₂/tonne produite sur les Scopes 1 et 2.
- ✓ **Programmes d'éducation nutritionnelle** : promouvoir des habitudes alimentaires saines grâce à une approche pédagogique divertissante.



- ✓ KPI certifiés par des auditeurs **et vérifiés par Moody's.**
- ✓ **Amont laitier** : **diagnostic carbone des exploitations laitières**
- ✓ **Réduction des émissions de gaz à effet de serre** : **Réduction des** émissions absolues de CO₂, **y compris le Scope 3.**
- ✓ **Score nutritionnel** : Atteindre **83%** de produits alignés sur le score **Nutri+** dans le portefeuille de produits destinés aux enfants et aux familles.

L'inflation a un effet négatif mécanique sur les ratios de marge



Sales Margin



8

Rapports des commissaires aux comptes

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Sur l'exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport général sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport général sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport spécial sur les conventions réglementées

Rapport sur la déclaration de performance extra financière



9

Présentation des résolutions

Résolutions n°1 & 2

Approbation des comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022

- Approbation des comptes annuels et des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022, se soldant respectivement par un bénéfice de 5 824 174,13 euros et par un résultat net part du Groupe d'un montant de 70 149 038,87 euros

Résolution n°3

Affectation du résultat de l'exercice et fixation du dividende

- Affectation du résultat
- Distribution d'un dividende de 10,50 euros brut par action, soit un dividende total mis en distribution égal à 24 397 506 euros, mis en paiement le 24 mai 2023.

Résolution n°4

Approbation des conventions réglementées – Constat de l'absence de convention nouvelle

- Absence de convention nouvellement conclue au cours de l'exercice 2022, de la nature de celles visées à l'article L. 225-86 du Code de commerce.
- Les conventions qui se sont poursuivies au cours de l'exercice sont mentionnées dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements règlementés.

Résolutions n°5 & 6

Renouvellement des mandats de Monsieur Florian Sauvin et de Madame Joelle Pacteau en qualité de membres du Conseil de surveillance

- Proposition de renouvellement des mandats de Monsieur Florian Sauvin et de Madame Joelle Pacteau, en qualité de membres du Conseil de surveillance, pour une durée de trois années, venant à expiration à l'issue de l'Assemblée tenue dans l'année 2026 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Résolution n°7

Non-renouvellement et non-remplacement du mandat de Monsieur Pascal Vienot en qualité de membre du Conseil de surveillance

- Proposition de non-renouvellement et de non-remplacement du mandat de Monsieur Pascal Vienot en qualité de membre du Conseil de surveillance.

Résolutions n°8 à 11

Approbation de la politique de rémunération du Président du Directoire, des autres membres du Directoire, des Membres du Conseil de surveillance et du Président du Conseil de Surveillance

- Approbation, en application de l'article L. 22-10-26 du Code de commerce, de la politique de rémunération du Président du Directoire, des autres membres du Directoire, des membres du Conseil de Surveillance et du Président du Conseil de Surveillance, présentée dans le Rapport sur le gouvernement d'entreprise figurant dans le document d'enregistrement universel 2022 paragraphe 4.2.1.

Résolution n°12

Approbation des informations visées au I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce

- Approbation, en application de l'article L.22-10-34 I du Code de commerce, des informations visées au I de l'article L.22-10-9 du Code de commerce mentionnées dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise figurant dans le document d'enregistrement universel 2022 paragraphe 4.2

Résolutions n°13 à 16

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Messieurs Bruno Schoch, Eric de Poncins, Antoine Fievet et Florian Sauvin

- Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Messieurs Bruno Schoch, Eric de Poncins, Antoine Fievet et Florian Sauvin, présentés dans le Rapport sur le gouvernement d'entreprise figurant dans le document d'enregistrement universel 2022 paragraphe 4.2.3.

Résolutions n°17 & 18

Autorisation à donner au Directoire à l'effet de faire racheter par la Société ses propres actions et annulation des actions rachetées

- Autorisation à donner au Directoire à l'effet de faire racheter par la société ses propres actions conformément aux articles L. 22-10-62 et suivants et L. 225-210 et suivants du Code de commerce
- Durée : 18 mois
- Limitée à 10% du capital
- Prix maximum de rachat : 331 108 725 € (soit un prix par action de 1 425 euros)
- Autorisation à donner au Directoire, pendant une durée de 24 mois, de procéder à l'annulation de tout ou partie des actions auto-détenues au titre de la mise en œuvre des plans de rachat, et à la réduction corrélative du capital social de la société.

Résolution n°19

Modification de l'article 16 des statuts en vue de permettre aux actionnaires de voter par des moyens électroniques de télécommunication aux Assemblées Générales

- Proposition de prévoir, dans les statuts, la faculté de voter par des moyens électroniques de télécommunication aux Assemblées Générales.

Résolution n°20

Pouvoirs pour les formalités

- Pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal contenant ses délibérations pour effectuer toutes formalités de dépôts prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.



10

Questions/Réponses

A photograph of four diverse children of various ethnicities smiling and posing together outdoors. The children are of different ages and are dressed in casual clothing. The background shows green foliage and a wooden fence. A large red curved banner is overlaid at the bottom of the image.

11

Vote des résolutions

Résolutions à caractère ordinaire

Résolution n°1

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 – Approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance des rapports du Directoire, du Conseil de surveillance et des Commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date se soldant par un bénéfice de 5 824 174,13 euros.

L'Assemblée générale approuve spécialement le montant global, s'élevant à 40 869,82 euros, des dépenses et charges visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts, ainsi que l'impôt correspondant.

Résultat des votes			
Total des voix exprimées	Voix pour (en %)	Voix contre (en %)	Résultat du vote

Résolution n°2

Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance des rapports du Directoire, du Conseil de surveillance et des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2022, approuve ces comptes tels qu'ils ont été présentés se soldant par un bénéfice (part du Groupe) de 70 149 038,87 euros.

Résultat des votes			
Total des voix exprimées	Voix pour (en %)	Voix contre (en %)	Résultat du vote

Résolution n°3

Affectation du résultat de l'exercice et fixation du dividende

L'Assemblée générale, sur proposition du Directoire, et avis conforme du Conseil de surveillance, décide de procéder à l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 de la manière suivante :

Report à nouveau antérieur	178 299 073,38 euros
Résultat de l'exercice	5 824 174,13 euros
Bénéfice distribuable	184 123 247,51 euros
Affectation du résultat	
Distribution d'un dividende de 10,50 euros brut par action, soit un dividende maximum mis en distribution égal à	24 397 506,00 euros
Report à nouveau après affectation	159 725 741,51 euros
TOTAL	184 123 247,51 euros

Résultat des votes

Total des voix exprimées	Voix pour (en %)	Voix contre (en %)	Résultat du vote

Résolution n°4

Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées – Constat de l'absence de convention nouvelle

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du Rapport spécial des Commissaires aux comptes mentionnant l'absence de convention nouvelle de la nature de celles visées aux articles L. 225-86 et suivants du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Résultat des votes			
Total des voix exprimées	Voix pour (en %)	Voix contre (en %)	Résultat du vote

Résolution n°5

Renouvellement du mandat de Monsieur Florian Sauvin en qualité de membre du Conseil de surveillance

L'Assemblée générale décide de renouveler le mandat de Monsieur Florian Sauvin en qualité de membre du Conseil de surveillance, pour une durée de trois années, venant à expiration à l'issue de l'Assemblée tenue dans l'année 2026 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Résultat des votes			
Total des voix exprimées	Voix pour (en %)	Voix contre (en %)	Résultat du vote

Résolution n°6

Renouvellement du mandat de Madame Joelle Pacteau en qualité de membre du Conseil de surveillance

L'Assemblée générale décide de renouveler le mandat de Madame Joëlle Pacteau en qualité de membre du Conseil de surveillance, pour une durée de trois années, venant à expiration à l'issue de l'Assemblée tenue dans l'année 2026 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Résultat des votes			
Total des voix exprimées	Voix pour (en %)	Voix contre (en %)	Résultat du vote

Résolution n°7

Non-renouvellement et non-remplacement du mandat de Monsieur Pascal Viénot en qualité de membre du Conseil de surveillance

L'Assemblée générale prenant acte de la fin du mandat de Monsieur Pascal Viénot, en qualité de membre du Conseil de surveillance, décide du non-renouvellement et du non-remplacement de ce dernier.

Résultat des votes			
Total des voix exprimées	Voix pour (en %)	Voix contre (en %)	Résultat du vote

Résolution n°8

Approbation de la politique de rémunération du Président du Directoire

L'Assemblée générale, statuant en application de l'article L. 22-10-26 du Code de commerce, approuve la politique de rémunération du Président du Directoire, présentée dans le Rapport sur le gouvernement d'entreprise figurant dans le document d'enregistrement universel 2022 paragraphe 4.2.1.

Résultat des votes			
Total des voix exprimées	Voix pour (en %)	Voix contre (en %)	Résultat du vote

Résolution n°9

Approbation de la politique de rémunération des autres membres du Directoire

L'Assemblée générale, statuant en application de l'article L. 22-10-26 du Code de commerce, approuve la politique de rémunération des autres membres du Directoire, présentée dans le Rapport sur le gouvernement d'entreprise figurant dans le document d'enregistrement universel 2022 paragraphe 4.2.1.

Résultat des votes			
Total des voix exprimées	Voix pour (en %)	Voix contre (en %)	Résultat du vote

Résolution n°10

Approbation de la politique de rémunération des membres du Conseil de surveillance

L'Assemblée générale, statuant en application de l'article L. 22-10-26 du Code de commerce, approuve la politique de rémunération des membres du Conseil de surveillance, présentée dans le Rapport sur le gouvernement d'entreprise figurant dans le document d'enregistrement universel 2022 paragraphe 4.2.1.

Résultat des votes			
Total des voix exprimées	Voix pour (en %)	Voix contre (en %)	Résultat du vote

Résolution n°11

Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil de surveillance

L'Assemblée générale, statuant en application de l'article L. 22-10-26 du Code de commerce, approuve la politique de rémunération du Président du Conseil de surveillance, présentée dans le Rapport sur le gouvernement d'entreprise figurant dans le document d'enregistrement universel 2022 paragraphe 4.2.1.

Résultat des votes			
Total des voix exprimées	Voix pour (en %)	Voix contre (en %)	Résultat du vote

Résolution n°12

Approbation des informations visées au I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce

L'Assemblée générale, statuant en application de l'article L. 22-10-34 I du Code de commerce, approuve les informations visées au I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce mentionnées dans le Rapport sur le gouvernement d'entreprise figurant dans le document d'enregistrement universel 2022 paragraphe 4.2.2.

Résultat des votes			
Total des voix exprimées	Voix pour (en %)	Voix contre (en %)	Résultat du vote

Résolution n°13

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Bruno Schoch, Président du Directoire, jusqu'au 2 septembre 2022

L'Assemblée générale, statuant en application de l'article L. 22-10-34 II du Code de commerce, approuve les éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Bruno Schoch, Président du Directoire, jusqu'au 2 septembre 2022, présentés dans le Rapport sur le gouvernement d'entreprise figurant dans le document d'enregistrement universel 2022 paragraphe 4.2.3.

Résultat des votes			
Total des voix exprimées	Voix pour (en %)	Voix contre (en %)	Résultat du vote

Résolution n°14

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Eric de Poncins, Président du Directoire, depuis le 2 septembre 2022

L'Assemblée générale, statuant en application de l'article L. 22-10-34 II du Code de commerce, approuve les éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Eric de Poncins, Président du Directoire, depuis le 2 septembre 2022, présentés dans le Rapport sur le gouvernement d'entreprise figurant dans le document d'enregistrement universel 2022 paragraphe 4.2.3.

Résultat des votes			
Total des voix exprimées	Voix pour (en %)	Voix contre (en %)	Résultat du vote

Résolution n°15

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Antoine Fiévet, autre membre du Directoire

L'Assemblée générale, statuant en application de l'article L. 22-10-34 II du Code de commerce, approuve les éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Antoine Fiévet, autre membre du Directoire, présentés dans le Rapport sur le gouvernement d'entreprise figurant dans le document d'enregistrement universel 2022 paragraphe 4.2.3.

Résultat des votes			
Total des voix exprimées	Voix pour (en %)	Voix contre (en %)	Résultat du vote

Résolution n°16

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Florian SAUVIN, Président du Conseil de surveillance

L'Assemblée générale, statuant en application de l'article L. 22-10-34 II du Code de commerce, approuve les éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Florian Sauvin, Président du Conseil de surveillance, présentés dans le Rapport sur le gouvernement d'entreprise figurant dans le document d'enregistrement universel 2022 paragraphe 4.2.3.

Résultat des votes			
Total des voix exprimées	Voix pour (en %)	Voix contre (en %)	Résultat du vote

Résolution n°17

Autorisation à donner au Directoire à l'effet de faire racheter par la Société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce

L'Assemblée générale autorise le Directoire, conformément aux dispositions de l'article L.22-10-62 du Code de commerce, à acquérir les actions de la Société dans les conditions suivantes :

- nombre maximum d'actions dont le rachat est autorisé égal à 10% du capital social,
- prix maximum de rachat égal à 1 425 euros par actions, soit un montant global maximal de 331 108 725 €
- Durée de validité de ladite autorisation : 18 mois.

Résultat des votes			
Total des voix exprimées	Voix pour (en %)	Voix contre (en %)	Résultat du vote

Résolutions à caractère extraordinaire

Résolution n°18

Autorisation à donner au Directoire en vue d'annuler les actions propres détenues par la société rachetées dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce

L'Assemblée générale, connaissance prise du rapport du Directoire et du Rapport des Commissaires aux comptes :

- 1) donne au Directoire avec faculté de subdélégation, l'autorisation d'annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital calculé au jour de la décision d'annulation, déduction faite des éventuelles actions annulées au cours des vingt-quatre derniers mois précédents, les actions que la société détient ou pourra détenir notamment par suite des rachats réalisés dans le cadre de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce ainsi que de réduire le capital social à due concurrence conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur ;
- 2) fixe à vingt-quatre mois à compter de la présente Assemblée, la durée de validité de la présente autorisation ;
- 3) donne tous pouvoirs au Directoire pour réaliser les opérations nécessaires à de telles annulations et aux réductions corrélatives du capital social, modifier en conséquence les statuts de la société et accomplir toutes les formalités requises

Résultat des votes

Total des voix exprimées	Voix pour (en %)	Voix contre (en %)	Résultat du vote

Résolution n°19

Modification de l'article 16 des statuts en vue de permettre aux actionnaires de voter par des moyens électroniques de télécommunication aux Assemblées Générales

L'Assemblée générale, connaissance prise du rapport du Directoire, décide de prévoir, dans les statuts, la faculté de voter par des moyens électroniques de télécommunication aux Assemblées Générales en modifiant le paragraphe 8) du III de l'article 16 des statuts comme suit, le reste de l'article demeurant inchangé :

« 8) Tout actionnaire peut également voter par correspondance selon les modalités légales et réglementaires. Sur décision du Directoire communiquée dans l'avis de réunion et/ou de convocation, tout actionnaire pourra voter à distance à une assemblée générale par tous moyens électroniques de télécommunication dans les conditions fixées par la Loi »

Résultat des votes			
Total des voix exprimées	Voix pour (en %)	Voix contre (en %)	Résultat du vote



Résolution n°20

Pouvoirs pour les formalités

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de dépôt et de publicité requises par la loi.

Résultat des votes			
Total des voix exprimées	Voix pour (en %)	Voix contre (en %)	Résultat du vote

